

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Le mercredi 19 avril 2023 à 18 h 30

Vidéoconférence Teams

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES :

Claude Berthiaume, conseiller scolaire
Luc Tessier, conseillère scolaire
Patrick Thibert, parent et co-président
Goulihi Draidmond, parent
Anne Mélidor-Laroulette, parent
Martine Mélis, parent
Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l'éducation
Denise Corriveau, adjointe administrative
Maryse Barrette, surintendante des finances et des affaires, invitée

ABSENCES MOTIVÉES :

Sophie Caron, parent et co-présidente
Francis Tousignant, parent
Melissa Ross, parent substitut
Maigan Bailey, parent substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Aanii,

En guise de respect à tous les peuples autochtones, nous tenons à souligner en ce début de réunion que le siège social du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario se trouve sur le territoire désigné dans le traité de robinson-huron de 1850. Les terres ancestrales sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel de la Première Nation Wahnapiatae et d'Atikameksheng Anishinawbek.

Miigwetch

Patrick Thibert ouvre la séance à 18 h 33 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

2. PRIÈRE POUR LES PARENTS

Seigneur

Merci pour les bienfaits que procurent les parents.

Leur dévouement à l'éducation catholique et leur engagement à une vie de foi dans leur foyer complètent la vie de foi vécue au sein de la communauté scolaire.

Aide-nous à soutenir la contribution remarquable des parents et à célébrer avec eux les succès que nous partageons dans nos écoles catholiques.

Nous te le demandons en ton nom. Amen

Les membres récitent la prière ensemble.

3. APPEL NOMINAL

Les absences de Sophie Caron, Francis Tousignant, Melissa Ross et Maigan Bailey sont consignées au procès-verbal de la réunion du Comité de participation des parents du 19 avril 2023.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martine Mélis et appuyé par Anne Mélidor-Laroulette « QUE le Comité de participation des parents approuve l'ordre du jour de la réunion du 19 avril 2023. »

Adoptée

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS _ sans objet

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Réunion du CPP du 8 février 2023

Il est proposé par Anne Mélidor-Laroulette et appuyé par Martine Mélis « QUE le Comité de participation des parents approuve le procès-verbal de la réunion du 8 février 2023 tel que présenté. »

Adoptée

7. SUIVIS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023

7.1 Élaboration du guide d'accueil et d'intégration

- Mise à jour et suite du projet

Mme Tracey-Lynn Foucault offre une mise à jour du projet de l'année, soit l'élaboration d'un guide d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants en collaboration avec Parents, partenaires en éducation ainsi que les quatre (4) Conseils scolaires de langue française du nord de la province.

À la suite d'une consultation, PPE a pris en considération les recommandations offertes par les parents et par les partenaires communautaires et a soumis un plan du guide aux surintendances des Conseils scolaires catholiques pour fin de validation. Une rencontre de suivi est prévue pour la mi-mai. La version finale du guide en version papier et en mode interactif est prévue pour la fin du mois de juin.

Les détails du lancement du Guide sont à déterminer.

Mme Foucault précise que les agences communautaires de la région qui desservent les familles nouvellement arrivées ont fait partie du comité de consultation pour l'élaboration du guide dans le but d'éviter de dédoubler les ressources, mais de plutôt les centraliser. Le guide a alors deux intentions : les directions d'école peuvent en remettre une copie aux familles pour les appuyer au niveau académique et les agences communautaires, plus spécifiquement les travailleurs en établissement qui soutiennent les familles du CSC Nouvelon, peuvent aussi s'en servir pour les appuyer dans leur intégration au sein de la communauté.

7.2 Cours de francisation offert aux parents

Mme Foucault précise que grâce à la générosité financière du Comité de participation des parents, le CSC Nouvelon a offert à nouveau des cours de francisation pour les parents anglophones et allophones. Ceux-ci en sont très reconnaissants. Mme Foucault présente le communiqué intitulé « Des programmes pour aider les parents anglophones et allophones à appuyer leur enfant à apprendre en français ». En ce moment, nous avons quinze (15) participants inscrits au cours de Débutant 1 qui est d'une durée de quinze (15) semaines, et pour lequel nous avons encore dix (10) parents sur la liste d'attente. Onze (11) parents suivent le cours de Conversation pour débutant qui s'étend sur huit (8) semaines. Les deux cours ont débuté le 10 avril 2023.

La question d'offrir ces cours à nouveau pendant l'année scolaire 2023-2024 sera discutée pendant une prochaine rencontre.

7.3 Promotion pour le Comité de participation des parents

M. Thibert ouvre la discussion portant sur l'élaboration d'un plan de promotion du Comité de participation des parents en proposant d'offrir des sessions informatives aux parents du Conseil pour faire connaître le mandat du comité et créer un sens d'appartenance chez les familles du CSC Nouvelon dans le but d'augmenter l'engagement au sein de la membriété du CPP.

Mme Foucault fait un rappel que le sujet d'apporter des changements aux règlements et procédures avait été apporté à la table lors de la dernière rencontre. Le comité s'est entendu de ne pas nécessairement effectuer des changements aux règlements et procédures en ce moment, mais plutôt de faire connaître le comité afin d'engager les parents davantage.

Les suggestions partagées :

- *Inviter les présidences des CÉC lors des rencontres du CPP afin de leur offrir une occasion de se familiariser avec le CPP;*

- *Considérer une représentation par région – famille d'école et une rotation de représentation pourrait être fait aux deux ans à l'intérieur de ces regroupements;*
- *Communiquer aux membres du CÉC les dates et heures des rencontres et leur partager les procès-verbaux;*
- *Offrir des présentations aux parents des CÉC afin de faire connaître le mandat et le fonctionnement du CPP, tenter de trouver une façon d'inclure les parents qui ne parlent pas en français.*

Un sous-comité a été créé afin d'élaborer un plan de promotion. Un suivi sera effectué auprès des membres absents à connaître leur intérêt à se joindre à ce groupe. Un courriel sera envoyé aux directions d'écoles afin de connaître la date de leur prochaine réunion de CÉC et savoir s'il y aurait possibilité qu'un des membres du CPP puisse faire une courte présentation du mandat du fonctionnement et des projets antérieurs de CPP. Une présentation à l'appui sera élaborée.

7.4 Révision du règlement et procédure du CPP

- [GOU 16.0.4 Comité de participation des parents – Règlements administratifs](#)
- [Pour faire une différence – Guide pratique à l'intention des membres des comités de participation des parents](#)

Mme Foucault mentionne que nous nous sommes engagés à préparer un document qui survole brièvement le fonctionnement des CPP au sein des autres conseils. Celle-ci a été partagée en annexe pour fin de référence si les membres décident de ramener à la table la possibilité de modifier les règlements et procédures. Il est intéressant de noter que la membricité de certains Conseils scolaires est effectuée par famille d'écoles et que leur dernière rencontre a lieu en début d'année scolaire qui leur permet d'avancer plus rapidement avec les projets de l'année à venir plutôt que clôturer la dernière rencontre à la fin de l'année scolaire.

8. QUESTIONS À L'ÉTUDE

8.1 Projet potentiel pour l'année scolaire 2023-2024

Mme Foucault offre des suggestions de projets potentiels pour l'année scolaire 2023-2024. Elle fait recours à un projet de sessions informatives offertes aux parents, un projet que le comité avait considéré avant la pandémie. Les membres discutent de la thématique du bien-être, une thématique de grande importance pour nos communautés scolaires et sur laquelle le ministère place beaucoup d'emphase. L'équipe du Conseil suggère des présentations d'Alexandra Fortier, une psychologue qui appuie le Conseil. Mme Fortier accepte d'offrir aux familles des présentations personnalisées selon les

besoins identifiés. Un sous-comité pour établir les priorités et les modalités de ses présentations peut être mis sur pied.

Le service pédagogique accepte aussi de faire une présentation aux parents par rapport à la transition de leur enfant de l'élémentaire au secondaire.

En septembre, Mme Foucault partagera les coûts associés à un tel projet pour ensuite enchaîner assez rapidement avec une mise en œuvre du projet.

Le comité est en accord de procéder avec ce projet.

9. INFORMATIONS

9.1 [Plan annuel sur l'accessibilité](#) _ présentation de Mme Maryse Barrette, surintendante d'affaires et des finances.

Mme Tracey-Lynn Foucault invite Mme Maryse Barrette, surintendante d'affaires et des finances à présenter le plan annuel d'accessibilité 2022-2025 du CSC Nouvelon au comité.

Mme Barrette présente les démarches entreprises et initiatives prévues et mises en œuvre en matière d'accessibilité par le Conseil et invite les membres à offrir leur rétroaction et à partager leurs suggestions qui pourraient appuyer le Conseil de continuer à bien répondre aux besoins des élèves, parents et membres de notre communauté.

Mme Barrette explique que le plan présenté est basé sur la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario dont le but est d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées, à la détermination, à l'élimination et à la prévention des obstacles afin qu'ils puissent pleinement participer à la vie de la province. Le Conseil s'engage à améliorer de façon continue l'accès aux installations, aux directives administratives, aux pratiques et aux services scolaires pour les élèves, le personnel, les parents, les tuteurs, les tutrices, les bénévoles et les membres handicapés de la collectivité. Une des obligations de la loi de 2005 est que l'accessibilité doit être en place pour le début de l'année 2025. Le rapport indique ce que le Conseil a entrepris des démarches dans les différents domaines pour tenter de se rejoindre cet échéancier.

Le comité consultatif pour l'enfance en difficulté et le comité d'affaires et de relations de travail entreprend le processus d'examen et de surveillance pour le dossier d'accessibilité.

Le Conseil s'engage d'améliorer de façon continue l'accès aux locaux, aux installations et aux services; d'intégrer le plan d'accessibilité à celui de l'enfance en difficulté et d'encourager la participation des personnes handicapées ou leurs représentants à l'élaboration et l'examen des plans annuels.

En mai 2023, le Conseil a créé un groupe de travail sur l'accessibilité. Les membres du groupe de travail comprennent une direction d'école, la direction du service de l'informatique, la direction du service des ressources humaines, la direction du bien-être et l'inclusion, la direction du service d'enfance en difficulté, la direction du service des bâtiments et la direction du service de communication et relations externes, la surintendance des affaires et des finances. Tous apportent leur domaine d'expertise lorsqu'on tente de déterminer, éliminer et prévenir les obstacles.

Un des objectifs est de vérifier que les stratégies d'élimination et de prévention sont faites à temps. Lorsqu'on fait des ajouts ou des rénovations majeures ainsi que dans la construction de nos écoles afin de s'assurer que tout est bien effectué du début afin de répondre aux besoins et d'éviter des coûts additionnels dans le futur.

Les initiatives sont divisées en quatre thèmes, soit le plan des programmes et des services destinés à l'enfance en difficulté, les initiatives visant les immobilisations, les rénovations des bâtiments, les nouvelles constructions et les équipements adaptés, les initiatives visant la documentation officielle et du site web du Conseil.

Le Conseil accorde une grande importance à la création d'un environnement accessible pour tous et est ouvert aux recommandations pour améliorer le plan d'accessibilité. Le Conseil mise aussi sur la révision des politiques et directives administratives, des pratiques et des procédures. Un audit a débuté auprès de la province au début de 2023 pour la conformité du Conseil au niveau de l'accessibilité.

Une quatrième initiative vise le personnel, telle que les affichages de postes qui indiquent que le Conseil rend disponibles des mesures d'adaptations dans le processus de sélection. Les nouveaux employés doivent visionner le modèle d'accessibilité afin d'être en connaissance de cause et le service des ressources humaines assure des suivis lorsqu'il y a des demandes d'accommodements liés à l'accessibilité.

Lors du processus d'identification des obstacles, le comité recueille les réalités des divers services pour tenter de soulever les défis éventuels possibles. Cette information est présentée au CCED. L'étude des règlements de la loi de 2005 est effectuée tout en tenant les changements à cette loi en ligne de compte. Ensuite, une présentation est apportée aux conseillers scolaires afin d'obtenir l'appui du Conseil. Le plan d'accessibilité est disponible au site web du Conseil.

Mme Barrette fait un survol du sommaire des aménagements complétés dans les écoles en 2021-2022, les initiatives ciblées pour 2022 à 202 et des pratiques réussies dans ce processus.

M. Patrick Thibert remercie Mme Barrette de sa présentation.

Mme Barrette confirme que lorsqu'il y a des travaux de réparations et de rénovations à une école, le Conseil tente de tout faire ce qui reste pour cette école pour ne pas être obligé d'y retourner plus tard. Donc, à la fin de cette année, lorsqu'on finalisera la dernière annexe pour le rapport annuel, on sera

en mesure de voir ce qui reste à compléter et le Conseil s'assurera de terminer, dans la mesure du possible, les projets à venir dans les écoles.

À la suite d'un questionnaire lors de la réunion, Mme Barrette précise que la numérotation actuelle des locaux sera remplacée par la signalisation (numérotation et identification des locaux) qui contient du braille, un certain niveau de contraste qui sera affiché à une hauteur définie selon les normes d'accessibilité.

9.2 Résultat du sondage des parents

Mme Foucault présente les résultats du sondage des parents qui a été lancé à l'automne dernier. La collaboration, l'opinion et la perception des parents sont de grande importance pour le Conseil et permettent d'améliorer son fonctionnement et de reconnaître ses succès. Le sondage des parents, administré à chaque deux (2) ans a divisé en quatre (5) catégories : catholicité et la foi, culture et langue, l'expérience d'apprentissage, l'environnement scolaire et le DÉSO. C'est la sixième fois en douze (12) ans que ce sondage est administré, la fois précédente était en 2018.

Le taux de participation au sondage de 23,9% de répondant à l'élémentaire et 16,1% au secondaire est à la hausse. C'est la première année que le sondage est administré par l'entremise du Portail parents. Cette plateforme a été choisie en raison que 99% de nos parents ont accès au Portail parents, ce qui a facilité l'accès au sondage.

Au niveau de la satisfaction, les résultats étaient très bien considérant la réalité des dernières années de pandémie. Mme Foucault fait le survol des énoncés dont le taux de satisfaction sont à la hausse, ceux qui se maintiennent ainsi que ceux qui sont à la baisse. Elle revoit les stratégies gagnantes qui ont contribué au succès ainsi que les nouvelles stratégies que le Conseil prévoit mettre en œuvre pour assurer une amélioration dans les domaines prioritaires pour les parents. En terminant, elle partage des commentaires reçus des parents lors de l'administration du sondage.

9.3 MÉO _ Résumé de la réunion de février sur la participation des parents

- Discussion avec les responsables des conseils scolaires et les présidences des CPP_février 2023
- Santé mentale en milieu scolaire Ontario – Diriger pour favoriser la santé mentale à l'école
- Santé mentale en milieu scolaire Ontario : Ressources de SMS-ON

M. Thibert présente le résumé des discussions qui ont eu lieu entre le ministère de l'Éducation et les présidences des CPP lors de la rencontre du 22 et 23 février 2023. Le résumé est divisé en plusieurs parties dont la première donne une mise à jour des initiatives du ministère de l'Éducation et des subventions offertes. Un changement notable à ce niveau est le transfert des subventions PEP au SCE et qu'il n'y aura plus de rapport final à remettre au ministère.

La prochaine section touche la santé mentale en milieu scolaire en Ontario. En réponse aux suggestions des participants aux rencontres précédentes, des conversations ont eu lieu axées sur la santé mentale des enfants. Ils offrent des ressources aux parents sur la façon de soutenir la santé mentale de leur enfant à la maison ainsi que les sources d'appui disponibles dans les écoles et dans les Conseils scolaires. Le tout est géré par Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON) qui travaille en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les Conseils scolaires depuis 2011. Cette présentation parle de la santé mentale, la maladie mentale. Elle donne un aperçu de la promotion, la prévention, les mesures du soutien et du plan d'action pour l'année scolaire en cours.

La dernière partie nous présente les ressources disponibles aux parents par l'entremise de SMS-ON accessible par un code QR.

9.4 Nouvelon En Action _ mars et avril 2023

Mme Foucault explique que nous avons une équipe très attentionnée aux besoins variés des élèves et que la ressource de bien-être Nouvelon En Action, qui fait aussi référence aux fruits de l'esprit, est partagée au personnel et aux élèves chaque mois. Elle présente l'organigramme de l'équipe de bien-être du Conseil et partage que nous faisons aussi équipe avec le CÉNO pour offrir les meilleurs services à nos élèves.

9.5 Parents partenaires en éducation

- [Ce qui mijote / Événements](#)
- Congrès PPE – avril 2023

M. Thibert fait un survol des activités en cours au sein de PPE. Entre autres, le Congrès annuel qui aura lieu 28 et 29 avril prochain. Nous sommes heureux que deux de nos membres soient Anne Mélidor-Laroulette et Goulihi Draidmond y participeront pour représenter le CSC Nouvelon.

9.6 [Autoévaluation du Comité de participation des parents](#)

Mme Foucault demande aux membres du CPP de répondre au sondage d'auto-évaluation afin de nous permettre de connaître les forces du comité ainsi que de faire ressortir ce dont nous pourrions améliorer en expliquant que les résultats aident à calibrer nos initiatives et nos efforts.

9.7 Date des rencontres CPP 2023-2024

- Le mercredi 18 octobre 2023 à 18 h 30 _ Réunion Microsoft Teams
- Le mercredi 29 novembre 2023 à 18 h 30 _ Réunion Microsoft Teams
- Le mercredi 7 février 2024 à 18 h 30 _ Réunion Microsoft Teams
- Le mercredi 3 avril 2024 à 18 h 30 _ Réunion Microsoft Teams

M. Thibert revoit les dates de rencontre du CPP en place pour l'année scolaire 2023-2024.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour répondre à la question posée, Mme Foucault précise que la ressource Nouvelon En Action est pour le personnel et les élèves. Nous devons tenir les comptes que plusieurs des liens sont accessibles seulement sur les plateformes du Conseil.

En ce qui en est des ressources du MÉO, il est suggéré, au nom du CPP, de faire suivre un courriel aux présidences des CÉC des écoles pour partager les ressources.

Pour PPE, le conseil paie une membresse pour assurer une accessibilité pour les parents de la communauté scolaire du CSC Nouvelon, qui nous donne aussi droit de participation au Colloque. On pourrait faire savoir au parent que ce site existe. C'est là que le rôle des membres du CCP et des CÉC devient important. Ce serait important de travailler la communication et le partage des ressources aux parents.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION _ le mercredi 18 octobre 2023 à 18 h 30 en virtuel sur la plateforme de Microsoft Teams.
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Mélis et appuyé par Anne Mélidor-Laroulette « QUE la séance soit levée à 20 h 37 ».

Adoptée